



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES YVELINES

Direction départementale des territoires

Service de l'éducation et de la sécurité routières

Bureau de l'éducation routière

Attestation d'assurance

devant être présentée à l'expert par un candidat libre¹ lors de son examen pratique

- a) à faire remplir obligatoirement par l'assureur (signée et apposée du tampon de l'assureur)
- b) à remettre à l'inspecteur du permis de conduire le jour de l'épreuve pratique

Je soussigné(e)²,
agissant en qualité de ³,
de ⁴

ATTESTE

que la garantie de la police d'assurance n°
souscrite par ⁵
pour le véhicule automobile⁶
immatriculé sous le numéro.....

EST, par dérogation partielle à l'article⁷ des conditions générales, étendue à la responsabilité civile de⁸

.....
.....
candidat au permis de conduire ainsi qu'à celle du propriétaire du véhicule à raison des dommages pouvant résulter d'accidents causés aux tiers, y compris aux personnes se trouvant à l'intérieur du véhicule, à l'occasion du déroulement de l'épreuve pratique du permis de conduire.

La présente attestation est valable pour la journée du

Fait à, le

¹ Cette attestation doit être fournie même si le véhicule utilisé par le candidat libre lui est prêté ou loué par un établissement d'enseignement de la conduite

² Nom et prénom du signataire

³ Titre du représentant de la société, agent général

⁴ Raison sociale et adresse de la société d'assurance

⁵ Nom, prénom et adresse du souscripteur de la police d'assurance

⁶ Marque, type et numéro d'immatriculation du véhicule et de sa remorque, le cas échéant

⁷ Article des conditions générales, excluant les accidents causés par les conducteurs démunis de permis de conduire

⁸ Nom, prénom et adresse du candidat bénéficiant de la police d'assurance